

**COMMISSION EXECUTIVE CONFEDERALE**  
**du 5 juillet 2007**  
**Introduction au débat sur la Formation syndicale**  
**Samantha DUMOUSSEAU**

---

Je voudrais tout d'abord donner un rappel :

**Le 47<sup>ème</sup> Congrès** a retenu comme actions prioritaires (Charte de la Vie Syndicale) :

- Créer les conditions pour que tout nouvel adhérent à la CGT acquière dès son adhésion les connaissances et les savoirs faire nécessaires pour participer à la vie syndicale.
- Assurer à chaque adhérent, tout au long de sa vie syndicale, l'accès à une formation permanente ;
- Toute prise de responsabilité sera accompagnée d'une formation correspondante ;

**Le 48<sup>ème</sup> Congrès** a décidé d'accélérer la mise en œuvre de la Charte de la vie syndicale et dit, je cite : -« Nous devons, comme la Charte le prévoit, donner un élan sans précédent à la Formation syndicale, notamment pour les jeunes adhérents. La mise en œuvre de notre stratégie exige de plus en plus de savoirs et savoir-faire. La Formation syndicale est un outil permettant ces acquisitions ».

Un an après, où en sommes nous ? Comment avons-nous traduit ces orientations dans notre démarche syndicale, dans notre vie de tous les jours ?

*Ce que l'on peut remarquer :*

Le constat de l'importance de la Formation syndicale n'est pas contesté. Dans les faits, dans les directions d'UD et de FD, la Formation syndicale est clairement identifiée comme une activité devant être animée par un responsable et souvent un collectif. Mais, les débats de fond se font trop rarement et souvent la question de la Formation syndicale se résume à : -« Combien de stages faisons nous cette année et quel impact financier ? »

Je grossis le trait volontairement car il me semble urgent de donner toute sa place à la Formation syndicale, pour être à la hauteur de nos enjeux.

### **1<sup>er</sup> questionnement :**

#### **Place et priorité que l'on donne à la formation ?**

La Formation syndicale est un outil au service de l'organisation ; elle est une nécessité et doit devenir une priorité pas seulement dans le dire, mais aussi dans les actes. Pour cela, n'avons-nous pas besoin d'une impulsion confédérale ? D'un signe politique fort de la direction confédérale pour qu'il y ait une vraie mise en œuvre et concrète en se donnant les moyens ?

L'impulsion confédérale sur :

- passer de l'intention à l'objectif, du dire au faire ;
- avoir un responsable dans chaque organisation, dégager donc du temps pour lui donner une autre dimension dans son activité
- donner le rôle bien précis du pôle Formation syndicale, c'est-à-dire que peut faire la Formation syndicale confédérale, pour aider ? Que cela soit sur le contenu ou en volume (+ou - de formation).

Nous ne partons pas de rien !! Depuis 10 ans, la formation syndicale Cgt a beaucoup évolué. En avril 2005, 2 journées d'étude ont eu lieu en invitant les organisations à travailler autour de 6 thèmes :

- le débat sur les conceptions et les enjeux ;
- le partage des bonnes pratiques et leur mutualisation ;
- une meilleure appropriation des productions et propositions confédérales ;
- un meilleur recensement des besoins, en même temps que le débat sur les meilleures manières d'y répondre ;
- les avancées nécessaires autour des aspects droits, moyens, financement ;
- un meilleur suivi en lien avec les avancées Cogitiel.

Ces 2 journées d'étude intitulées « **Pour un développement durable de la CGT, donner un nouveau souffle à la formation syndicale** » ont rassemblé 160 participants et permis de franchir une nouvelle étape.

« Equiper pour agir » qui est notre projet pédagogique est une fonction essentielle assignée à la formation syndicale CGT.

Pour cela, nous avons de la matière qui couvre des besoins :

- ❖ la formation dite générale, qui pour l'instant s'appelle Niveau I, Niveau II : socle commun qui doit permettre à tous les adhérents cgt de connaître et de prendre toute leur place dans l'organisation. Et, c'est précisément pour ce que nous avons l'habitude de nommer les fondamentaux que la réflexion et les décisions de la direction confédérale sont nécessaires.
- ❖ Des formations spécifiques, pour aider syndiqués et ou militants dans un domaine particulier. Elles sont destinées à aider le syndiqué dans des prises de responsabilités comme élu DP, CE, CHSCT...
- ❖ Des formations collectives comme le stage des collectifs des directions UD/ FD afin d'équiper les responsables pour faire face à leurs responsabilités.

L'essentiel de la Formation n'est plus seulement de transmettre les orientations et analyses de la cgt, mais bien d'aider les syndiqués, les militants, les directions syndicales à être plus efficaces.

Avoir des syndiqués acteurs, auteurs, décideurs.

Pourquoi ne pas passer par une contractualisation avec les stagiaires, c'est-à-dire avoir un parcours de la Formation syndicale pour chaque syndiqué, comme un parcours de Formation professionnelle. Chaque syndiqué doit avoir des formations obligatoires (niveau I, niveau II) mais suivant ses envies, ses besoins, ses mandats qu'il exerce, ne doit il pas avoir des Formations utiles à ses mandats, ses responsabilités, des Formations thématiques à la carte ?

## 2<sup>ème</sup> questionnement :

Quel investissement dans la Formation ?

C'est aussi se donner les moyens nécessaires pour former les 700 000 syndiqués, c'est certainement plus de temps et plus de moyens à la Formation syndicale cgt ; c'est donc en faire une affaire collective.

Quand je dis plus de temps à la Formation syndicale, c'est se mettre à l'offensive. Depuis plus de 50 ans, le temps donné au congé de formation n'a pas bougé ; le financement du 0,008/°° est il suffisant ?

Les salariés de petite structure, comme TPE-PME, ont des difficultés pour venir en formation et beaucoup subissent des pertes de salaires qui incombent aux structures (UD-FD).

Donc, quelles mobilisations nouvelles pour conquérir les droits dont nous avons besoin afin de permettre au plus grand nombre de se former ? Conformément aux repères revendicatif adoptés au dernier CCN de mai 2007.

Développer la Formation, c'est donc développer l'offre de formation et l'outil de formation. C'est ne rien s'interdire ! C'est se poser les questions sur nos pratiques actuelles :

- Quelles sont les conditions pédagogiques à réunir
- Quelles évolutions des contenus
- Quels accompagnements à prévoir
- Quels recours aux technologies nouvelles (FOAD, par exemple)

Chez encore de nos militants, quand nous parlons de formation syndicale, nous parlons souvent d'un stage de 4 jours voire 1 semaine d'affilée et des fois en dehors de son territoire (ce qui peut être compliqué pour certains camarades).

Sauf qu'il peut être plus facile de travailler et 2 jours un peu plus tard que 5 jours d'affilés pour certains stages et certains camarades.

En matière d'offre de formations, des expérimentations ont eu lieu en 2006 et se poursuivent. En effet, fin 2006, la première expérience de la **FOAD** (Formation Ouverte et à Distance) a été réalisée sur le stage animateur Europe. L'objectif de ce stage est que les militants en responsabilité régionale soient en capacité pour leur territoire de concevoir et d'animer un projet de développement de l'activité syndicale et revendicative dans sa dimension européenne. Une expérience convaincante qui s'est déroulée sur 9 mois en faisant travailler les stagiaires à distance (avec l'outil Internet et la mise en place d'une plate forme) et en présence « pendant 2 jours » à Courcelles.

Ce même type d'offre est proposé en 2008 sur « **cycle économique** ». Ce cycle est composé de 4 séminaires, chacun d'une durée d'1j 1/2 à Courcelles et/ou à distance (les interventions du cycle en présentiel seraient filmées puis numérisées). A titre expérimental, une offre décentralisée de formation de formateurs sur les questions économiques, pourrait être réalisée au second semestre.

**Le souci est bien de développer la Formation syndicale CGT comme un outil performant, d'être intimement convaincu que par la formation, nous renforçons à la fois nos militants syndicaux et notre organisation.**

Dans les quelques réflexions qui sont remontées des organisations, des points importants sont aussi à prendre en compte :

- la décentralisation des formations, mais à partir de qui et comment ?
- la mutualisation des stages, des expériences avec une meilleure connaissance de la plateforme que nous proposons aujourd'hui à nos organisations.
- Avoir un état des lieux, un bilan régulier
- Une articulation entre l'outillage de ce que vient chercher le syndiqué et nos repères revendicatifs.

Pour finir cette présentation qui mériterait d'être approfondie, je vous soumetts plusieurs propositions à débattre :

- 1) La Région, peut être un niveau pertinent pour l'organisation de réunion sur la formation syndicale. Dans ce cadre, nous pourrions définir :
  - Un dispositif régional chargé d'aborder les questions de mutualisations nécessaires avec par exemple l'organisation de formations qui ne peuvent en fonction du nombre de participants se faire dans les départements. Ce pourrait être aussi l'organisation de formation de secrétaires d'unions locales.
  - La nécessité de construire une animation entre ce dispositif et la formation syndicale confédérale.
- 2) Consacrer plus de temps et de moyens à la Formation syndicale : n'y a-t-il pas à réfléchir sur la formation de nos militants à partir d'un temps défini comme on le revendique dans le cadre de la formation professionnelle ?
- 3) Avoir une réflexion sur la place de Courcelles, en tant que Centre de Formation organisateur de stages mais aussi un lieu de ressources à dispositions des organisations et des militants.
- 4) Enfin, pour que nos décisions soient bien partagées par toutes et tous, nous proposons de mettre en place un groupe de travail confédéral pour conduire le projet sur l'évolution de formation.

Il est bien évident que cette discussion doit être une étape dans le processus que nous souhaitons poursuivre.

Ces quatre propositions sont donc forcément amendables par la CE et nous vous proposons que ce débat d'aujourd'hui au-delà de les valider puisse les enrichir.

### **Relevé de décisions**

Concernant la Formation syndicale, la Commission exécutive décide :

1. La Région peut être un niveau pertinent pour l'organisation de réunion sur la formation syndicale. Dans ce cadre, nous pourrions définir :
  - o un dispositif régional chargé d'aborder les questions de mutualisations nécessaires avec, par exemple, l'organisation de formations qui ne peuvent, en fonction du nombre de participants, se faire dans les départements. Ce pourrait être aussi l'organisation de formations de secrétaires d'unions locales.
  - o La nécessité de construire une animation entre ce dispositif et la formation syndicale confédérale.
2. Consacrer plus de temps et de moyens à la Formation syndicale. Pour tous les militants, consacrer un pourcentage de son temps de travail à se former comme on le revendique dans le cadre de la formation professionnelle. N'y a-t-il pas à réfléchir sur la formation de nos militants à partir d'un temps défini comme on le revendique dans le cadre de la formation professionnelle.
3. Avoir une réflexion sur la place de Courcelle, en tant que Centre de formation organisateur de stages mais aussi un lieu de ressources à disposition des organisations et des militants.
4. Enfin, pour que nos décisions soient bien partagées par toutes et tous, nous proposons, sous l'impulsion de la Commission de la Charte de Vie syndicale, que nous continuions à poursuivre la réflexion sur la conduite du projet sur l'évolution de la formation.

Il est bien évident que cette discussion doit être une étape dans le processus que nous souhaitons poursuivre (un calendrier doit être défini prochainement).